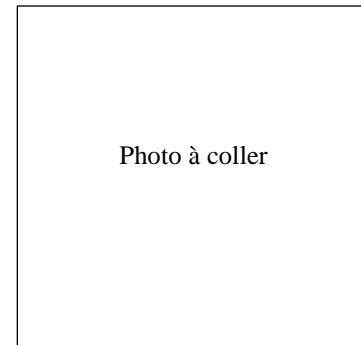


**F I C H E I N D I V I D U E L L E**



**Fiche à remettre au plus vite au secrétariat de l'I.E.J.**

|  |   |
|--|---|
| <p>N° ETUDIANT (si UGA) .....</p> <p><b>Nom</b>.....</p> <p><b>Prénom</b>.....</p> <p><b>Nom d'usage</b>.....</p> <p><b>Date de naissance</b>.....</p> <p><b>Lieu de Naissance</b>.....</p> <p><b>Nationalité</b>.....</p> <p><b>Situation familiale</b>.....</p> <p><b>Adresse</b> .....</p> <p>.....</p> <p><b>N° Portable</b> .....</p> <p><b>Adresse mail</b>.....</p> <p><i>(Écrire très lisiblement)</i></p> | <p>ETES-VOUS INSCRIT DANS UNE AUTRE COMPOSANTE DE L'U.G. A ?<br/>         Si oui, laquelle ? .....</p> <p>ETES-VOUS INSCRIT DANS UNE AUTRE FORMATION DE LA FACULTE DE DROIT ?<br/>         Si oui, laquelle ?.....</p> <p>ETES-VOUS INSCRIT DANS UNE AUTRE UNIVERSITE EN PARALLELE AVEC L'IEJ DE GRENOBLE :<br/>         Si oui, laquelle ? .....</p> <hr/> <p>Si vous avez interrompu vos études depuis plus de deux ans, si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, contacter le <b>04 76 01 26 21</b> ou par mail <a href="mailto:fc-deg@univ-grenoble-alpes.fr">fc-deg@univ-grenoble-alpes.fr</a>, vous relevez du régime de la <b>Formation continue</b> :</p> <p>Le coût de votre formation est-il pris en charge par :</p> <p><input type="checkbox"/> Votre employeur</p> <p><input type="checkbox"/> un organisme. Si oui lequel .....</p> <p><input type="checkbox"/> Vous-même</p> <hr/> <p><b>A JOINDRE A CETTE FICHE INDIVIDUELLE :</b></p> <p>1 photo d'identité (à coller dans emplacement réservé)</p> |
| <p><input type="checkbox"/> Je désire m'inscrire à l'examen d'entrée au CRFPA <b>et</b> à la préparation dispensée par l'I.E.J. *</p> <p><b>Je m'engage à payer les frais spécifiques de 700€</b> correspondants la préparation dispensée par l'I.E.J. <b>et</b> à l'inscription à l'examen</p> <p><b>Modalités de paiement : chèque ou virement bancaire.</b></p>   | <p><input type="checkbox"/> Je désire m'inscrire <b>exclusivement</b> à l'examen d'entrée au CRFPA*</p> <p><b>Je m'engage à payer les frais d'inscription à l'examen d'un montant de 170 euros.</b></p>   |
| <p>Date :</p> <p>Signature de l'étudiant</p>   | <p><b>T.S.V.P.</b></p>  |

## CONDITIONS D'ACCES ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Intitulé du diplôme permettant l'inscription (cf. I. du règlement de l'examen) :

| Format bn + intitulé | Année d'obtention | Lieu | en cours |
|----------------------|-------------------|------|----------|
| M1 -                 |                   |      |          |
| M2 -                 |                   |      |          |

Je soussigné (e) ..... Déclare sur l'honneur ne m'être pas déjà présenté(e) 3 fois à l'examen d'entrée au CRFPA.

- Examen déjà présenté ..... Fois
- Année : ..... Année : .....
- Année et lieu de la dernière inscription à l'examen .....

## CHOIX DE MATIÈRES

(Se reporter au règlement de l'examen complété par le programme)

Les choix demandés doivent **OBLIGATOIREMENT** être opérés lors de l'inscription pédagogique.

**Ils sont provisoires et devront être confirmés lors de la confirmation de l'inscription à l'examen en avril 2024.**

### I - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE (A - III du règlement de l'examen)

#### 1) Epreuve d'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques

Elle porte, au choix du candidat, sur l'une des matières suivantes :

- *Droit civil* ;
- *Droit des affaires* ;
- *Droit social* ;
- *Droit pénal* ;
- *Droit administratif* ;
- *Droit international et européen*
- *Droit fiscal*

(Cocher la matière choisie)

#### 2) Epreuve de procédure

Elle porte sur l'une des matières suivantes en fonction du choix réalisé pour l'épreuve précédente :

- Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends (*candidats ayant choisi droit civil, droit des affaires, droit social,*) ;
- Procédure pénale (*candidats ayant choisi droit pénal*) ;
- Procédure administrative et contentieuse (*candidats ayant choisi droit administratif*) ;
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends ou procédure administrative contentieuse pour (*candidats ayant choisi le droit international et européen ou droit fiscal*) ;

(Cocher la matière choisie)

### II - EPREUVES ORALES D'ADMISSION (B - III du règlement de l'examen)

Une interrogation en langue anglaise.